

## **Foire aux questions (FAQ)**

### **Prévention du risque de contamination Eau potable Grand Poitiers**

#### **Quelles sont les communes concernées par la contamination Cryptosporidium eau potable Grand Poitiers ?**

- Biard
- Buxerolles
- Croutelle
- Fontaine-le-Comte
- Mignaloux Beauvoir
- Migné-Auxances
- Montamisé
- Poitiers
- Saint-Benoît
- Vouneuil-sous-Biard

#### **Peut-on consommer l'eau du robinet ?**

Par mesure de précaution, L'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine conseille à la population concernée, et plus particulièrement aux personnes vulnérables citées ci-après :

- de faire bouillir l'eau du robinet pendant 5 minutes avant de la consommer ou de consommer l'eau embouteillée
- préparer les biberons avec de l'eau préalablement bouillie pendant 5 minutes ou embouteillée ;
- se laver les mains régulièrement avec une solution hydro-alcoolique ou avec savon, pour éviter la transmission du parasite.

L'eau du robinet peut toujours être utilisée pour le lavage et la cuisson des aliments, la douche, le brossage de dents, les usages ménagers (vaisselle, linge...).

#### **Origine de la contamination**

Ces parasites (cryptosporidium) sont présents naturellement dans l'environnement. L'origine précise de cette contamination fait encore l'objet de recherches.

#### **Qu'est-ce que la Cryptosporidiose ?**

Ce parasite est à l'origine d'une maladie appelée Cryptosporidiose qui est une infection du tube digestif dont le symptôme principal est une diarrhée aqueuse qui guérit spontanément dans la majorité des cas. À ce jour, aucun cas n'a été détecté en Nouvelle-Aquitaine (pas de pic de gastro-entérite aigüe).

#### **Comment peut-on être contaminé ?**

La contamination de l'homme se fait par contact direct avec l'animal ou l'humain porteur du parasite qui est présent dans les selles, et également par l'ingestion d'eau ou d'aliments contaminés ou par contacts avec des sols ou surfaces contaminés

#### **Quels sont les effets sur la santé ?**

- Symptômes principalement intestinaux (diarrhées, fortes douleurs plus rarement des nausées et vomissements)
- Fatigue et légère fièvre
- Peut aussi ne pas avoir d'effet (asymptomatique).

La durée d'incubation est en moyenne d'une semaine mais elle peut aller jusqu'à 4 semaines.

Une personne en bonne santé est guérie rapidement.

### **Dans quel cas la contamination peut-elle être grave ?**

L'infection peut être plus sévère chez les personnes disposant d'un système immunitaire affaibli du fait d'une maladie congénitale ou acquise entraînant un déficit immunitaire (patients greffés, patients atteints par le SIDA par exemple) ou de certains traitements immunosuppresseurs (comme certaines chimiothérapies). Ces personnes dites immunodéprimées sont informées des risques par leurs médecins. Les personnes âgées et les enfants de moins de 4 ans, les femmes enceintes sont aussi plus à risque de faire des formes graves.

En cas de doute ou de questions médicales, il est recommandé d'appeler son médecin traitant ou le 15.

Grand Poitiers met également en place un numéro de téléphone d'information pour les questions non médicales : 05 49 52 38 26

### **Quelle est la durée de la maladie ?**

- Apparition des symptômes : Entre 1 à 12 jours après contamination
- Guérison : En 1 à 2 semaines en moyenne

### **Les mesures mises en place**

Grand Poitiers Communauté urbaine a immédiatement renforcé la surveillance de ce parasite par de nouveaux contrôles.

Des actions sont également mises en œuvre sur l'unité de production d'eau potable concernée (Bellejouane) pour améliorer la filtration et la désinfection de l'eau.

Grand Poitiers s'est également rapproché des établissements recevant du public immunodéprimé et accueillant des nourrissons afin de connaître leurs besoins. La collectivité s'est mise en capacité de répondre à ces besoins à partir d'aujourd'hui.

Les mairies concernées ont été invitées à déclencher leur Plan communal de sauvegarde afin de contacter les personnes vulnérables et isolées inscrites sur les registres communaux.

### **Pourquoi ce parasite est-il recherché dans l'eau ?**

L'ARS a pour rôle de mettre en place et de surveiller la qualité de l'eau distribuée au robinet.

Dans le cadre de la surveillance de l'eau du robinet, les substances recherchées et leur fréquence sont réglementaires. Selon la qualité de l'eau utilisée pour rendre l'eau potable, des paramètres supplémentaires sont recherchés.

Ces mesures de précaution sont prises en attendant le résultat des nouvelles analyses qui seront disponibles le lundi 14 août au plus tard.

**Peut-on consommer l'eau des fontaines à eau ?**

La consommation d'eau en fontaines à eau peut être réalisée sans restriction si elle vient de bonbonnes.  
En revanche, il est recommandé d'appliquer les mêmes précautions d'usage pour les fontaines branchées sur le réseau d'eau.